

COTISATIONS



Le financement de l'association repose essentiellement sur les cotisations des membres.

La Communauté des Entreprises à Mission étant une association d'intérêt général, un **reçu fiscal ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du CGI (60% du montant de votre cotisation)** vous sera envoyé à la réception de votre paiement.

Mise à jour : Depuis avril 2024, la grille tarifaire intègre un nouveau montant de cotisation pour les organisations dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros.

GRILLE TARIFAIRE 2024

Création de -18 mois	400€ pour la 1ère année
CA inférieur à 1 M€	550 € minimum
CA entre 1 M et 5 M€	1 100 € minimum
CA entre 5 M et 50 M€	2 200 € minimum
CA entre 50 M et 200 M€	5 500 € minimum
CA entre 200 M et 1 Md€	11 000 € minimum
CA supérieur à 1 Md€	22 000 € minimum



Association Loi 1901 La Communauté des Entreprises à Mission

E-mail : communaute@entreprisesamission.org - Site : <https://www.entreprisemission.org/>

La Filature – 32 rue du Faubourg Poissonnière – 75010 PARIS

SIRET 853 799 393 00014 – APE 8299Z